

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2024

---

ACCÉLÉRATION ET SIMPLIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT DÉGRADÉ -  
(N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 300

présenté par  
M. Taché et M. Bayou

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 8 TER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.